

LE SÉNAT

COMITÉ PERMANENT DES BANQUES ET DU COMMERCE

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mercredi 23 octobre 1968.

Le Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-9 relatif à la *British Northwestern Insurance Company*, se réunit ce matin à 9 heures et demie, pour l'étudier.

Le secrétaire du comité: Honorables sénateurs, en l'absence du président, désirez-vous élire un président suppléant?

Le sénateur McDonald: Je propose que le sénateur Leonard agisse en qualité de président suppléant.

Le secrétaire du comité: Acceptez-vous que le sénateur Leonard soit président suppléant?

Quelques membres: D'accord.

Le sénateur T. D'Arcy Leonard (président suppléant) préside la séance.

Le président suppléant: Nous avons à étudier aujourd'hui deux bills qui proviennent du Sénat. Devons-nous proposer, suivant la coutume, l'impression de 800 exemplaires en anglais et de 300 en français des délibérations de notre Comité?

Sur proposition, il est décidé de faire un compte rendu sténographié des délibérations et d'en recommander l'impression de 800 exemplaires, en anglais, et de 300 exemplaires, en français.

Le président suppléant: Le premier article à l'ordre du jour est le Bill S-9, relatif à la *British Northwestern Insurance Company*. Ce bill a été parainé par le sénateur Molson, et la compagnie est représentée ici par les témoins suivants: MM. R. D. Allan, secrétaire-trésorier; I. B. Hurst, directeur de la souscription, et James K. Hugessen, conseiller. M. R. Humphrys, directeur des Services d'assurance, est également présent.

Sénateur Molson, désirez-vous parler au sujet du bill?

Le sénateur Molson: Je ne pense pas, monsieur le président. Puisque les représentants de la compagnie sont ici, il est, je pense, préférable qu'ils témoignent eux-mêmes.

Le président suppléant: Êtes-vous d'accord pour que nous procédions comme d'habitude et demandions à M. Humphrys de témoigner?

Quelques membres: D'accord.

Le président suppléant: Monsieur Humphrys, voudriez-vous faire part au Comité de votre opinion au sujet du bill?

M. R. Humphrys, directeur des Services d'assurance: Monsieur le président et honorables sénateurs, le bill a pour objet, ainsi que nous l'avons déjà dit, de changer le nom de la *British Northwestern Insurance Company* et de procéder à une augmentation de capital.

Cette compagnie, constituée en corporation par une charte fédérale, vend au Canada de l'assurance contre l'incendie et les accidents. C'est une filiale de la *Eagle Star Insurance Company*, compagnie britannique de renommée mondiale, très ancienne et de très grande envergure.

La compagnie-mère tient à changer la raison sociale de sa filiale pour l'intégrer plus étroitement à ses intérêts. Cela prouve également que les propriétaires veulent raffermir leurs services canadiens et administrer une plus grande partie de leurs affaires canadiennes par l'intermédiaire de leur filiale canadienne.

La compagnie-mère, la *Eagle Star Insurance Company*, vend également de l'assurance au Canada. Elle est enregistrée conformément à la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques. Elle a poursuivi ses entreprises sous sa propre raison sociale, par l'intermédiaire de sa filiale actuelle et, autrefois, par l'entremise de deux autres filiales. Toutefois, elle a l'intention de grouper plus particulièrement ses efforts dans cette filiale et, comme je l'ai dit, elle tient à changer la raison sociale de sa filiale afin de l'intégrer plus étroitement à ses intérêts.

La demande d'augmentation de capital est comprise dans ce programme, car si le chiffre d'affaires de la compagnie augmente, il faudra, le cas échéant, augmenter le capital afin de fournir aux assurés la marge de sécurité nécessaire.